

Intégration dans l'entreprise

Contexte

Cette première unité professionnelle est consacrée à l'intégration de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise (appropriation des règles de fonctionnement interne, des outils de communication et du réseau d'entreprise, *etc.*)

Modalités de contrôle des connaissances

La progression de l'apprenti(e) est évaluée par son maître d'apprentissage, sur une fiche d'évaluation insérée dans le carnet de liaison électronique de l'apprenti(e).